

Gestion conseillée : comment Assurancevie.com répond aux Fintech

Nouveautés produits

Assurance-vie

Suravenir

Courtier

Unités de compte

Internet

Par **Benoît LETY**

Publié le jeudi 21 janvier 2016 à 15h53



© Alexandr Mitiuc - Fotolia.com

Depuis décembre, le courtier JDHM Vie propose des « allocations modèles » sur son site Assurancevie.com. Réalisées par Lyxor, elles sont destinées aux titulaires de contrats en gestion libre, qui peuvent s'en inspirer pour gérer leur portefeuille.

« A l'époque où certains sites proposent de la gestion conseillée avec des frais de gestion non négligeables, nous proposons un outil gratuit et innovant ! » (1). S'il évite soigneusement de citer des noms, le président de JDHM Vie Edouard Michot fait assez clairement référence aux Fintech et plus précisément aux *robo-advisors* (ou « robots conseillers ») qui ont récemment débarqué sur le marché de l'assurance-vie en ligne.

Présent sur ce marché depuis 5 ans, JDHM Vie propose des contrats d'assurance-vie et autres produits d'épargne-retraite gérés par les assureurs Generali, Suravenir et Aviva. Depuis décembre, l'assurance-vie Puissance Avenir, gérée par la filiale du Crédit Mutuel Arkéa Suravenir, ainsi que les contrats de capitalisation et Madelin du même nom, font l'objet d'une « allocation modèle » de Lyxor, groupe de sociétés de gestion filiale de la Société Générale.

Allocation accessible librement

Lyxor étant un fournisseur d'ETF (*exchange traded funds*), aussi connus sous le nom de *trackers*, les allocations proposées sont basées uniquement sur ces fonds indiciels, qui ont pour objectif de répliquer les variations d'un indice. Plus précisément, ces « portefeuilles modèles » sont basés sur la dizaine d'ETF présents sur les contrats Puissance Avenir, lesquels répliquent le Dax, l'Euro Stoxx 50 mais aussi des indices chinois, américain ou japonais.

Accessibles à tous via la newsletter d'Assurancevie.com, quatre allocations sont détaillées par Lyxor. La plus prudente propose de verser 70% sur le fonds euros dynamique Suravenir Opportunités (le maximum possible) et le reste sur des *trackers*, alors que la plus risquée, « Audace », propose d'investir uniquement en ETF. Cette allocation est appelée à être revue « mensuellement » selon Edouard Michot, afin d'être plus ou moins axée sur l'Europe, les pays émergents, les fonds sectoriels, etc.

Dans le commentaire accompagnant son « portefeuille modèle » de début janvier, Lyxor affirme par exemple qu'il est « peut-être temps de revenir progressivement sur le secteur des matières premières », en jugeant que « 2016 pourrait être une année de stabilisation, voire de hausse ». Informés par le biais de la newsletter, les épargnants restent libres d'adapter leur allocation à leur guise. « C'est une boîte à outil ! », lance ainsi le président de JDHM Vie, Edouard Michot.

Bientôt disponible sur Puissance Sélection

Revendiquant un partenariat exclusif, ce courtier n'a toutefois que peu de moyens de mesurer son succès, ou non, auprès de ses clients. Mais il précise tout de même : « Dans la newsletter de janvier, cela a été l'un des liens les plus consultés », se félicitant ainsi de « premiers retours intéressants ».

Uniquement disponibles sur les contrats Suravenir à ce jour, les « allocations modèles » devraient prochainement être proposées sur Puissance Sélection, le contrat de ce courtier géré par Generali : « On y travaille », assure Edouard Michot. En revanche, le contrat Evolution Vie, géré par Aviva, ne référence pas de trackers. Quant aux détenteurs de contrats Puissance Vie, anciennement gérés par ACMN Vie, ils vont à terme pouvoir profiter de ce service puisque leur contrat a vocation à être calqué sur Puissance Avenir suite au transfert de portefeuille d'ACMN vers Suravenir. Dans son communiqué d'annonce, le courtier sous-entend en outre qu'il s'agit d'un « premier partenariat » avec une société de gestion, en l'occurrence Lyxor, et que d'autres pourraient donc suivre.

SUR LE MÊME SUJET

- Assurance-vie : quel sort Suravenir réserve-t-il aux contrats web ACMN Vie ? (vendredi 8 janvier 2016 à 10h14)

>
- Investissement : les épargnants céderont-ils à la mode des ETF ? (mercredi 30 septembre 2015 à 15h25)

>
- Fintech : Yomoni lance son offre d'assurance-vie (mardi 29 septembre 2015 à 14h56)

>

OFFRES ET COMPARATIFS

Crowdlending

>